Département de l'Yonne

Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

ANNÉOT

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plans des servitudes d'utilité publique

Élaboration prescrite par délibération du Conseil Communautaire le : **16 décembre 2015**

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire le : **12 avril 2021**

Plan au 1:4 500

Servitudes d'utilité publique

Type AC - Ministère de la Culture, Ministère de l'Écologie

- AC1 - Monument historique
- AC1 - Périmètre des abords de monument historique
- AC2 - Site inscrit
- AC2 - Site classé
- AC4 - Site patrimonial remarquable

Type AS - Ministère de la Santé, Ministère de l'Écologie

- AS1 - Captage
- AS1 - Périmètre de protection immédiate
- AS1 - Périmètre de protection rapprochée
- AS1 - Périmètre de protection éloignée

Type I - Ministère de l'Industrie

- I3 - Zone de passage relative à la canalisation de gaz
- I4 - Zone de protection des lignes électrique > 130kV
- I4 - Réseau électrique aérien BT
- I4 - Réseau électrique sous terrain BT
- I4 - Réseau électrique aérien HTA
- I4 - Réseau électrique sous terrain HTA
- I4 - Réseau électrique aérien HTB
- I4 - Réseau électrique sous terrain HTB
- I4 - Poste de transformation électrique

Type INT - Ministère de l'Intérieur

- INT1 - Protection des cimetières

Type PM - Ministère de l'Écologie

- PM1 - Plan de Prévention des risques naturels
- PM2 - Servitudes autour des ICPE et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières

Type T : Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivité, Concessionnaire

- T1 - Voies ferrées

Fond de plan

- Limite communale
- Construction existante à la date d'approbation du PLUi
- Limites parcellaires
- Emprise du domaine public
- Cours d'eau et plans d'eau

THAROT
ANNAY LA COTE
ETAULE
GIROLLES
VAULT-DE-LUGNY
PONTAUBERT
AVALLON

Fontaine de Roux
Eglise Saint Gengoult
Chateau D'Annéot

N

0 300 600 m

Réalisation : PETR du Pays Avallonnais | Cadastre : origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® fév. 2021